

247. — 9 JUIN 1840. — *Arrêté royal qui nomme le sieur Antonio Vacondio consul à Syra (Grèce).* (Bull. offic., n. XXXIII.)

248. — 9 JUIN 1840. — *Arrêté royal qui nomme le sieur R. - L. Green consul à Patras (Grèce).* (Bull. offic., n. XXXIII.)

249. — 21 JUIN 1840. — *Loi qui ouvre au gouvernement un crédit de 5,000,000 francs (1).* (Bull. offic., n. XXXIV.)

Léopold, etc. Nous avons, de commun accord avec les chambres, décrété et nous ordonnons ce qui suit (2) :

Art. 1<sup>er</sup>. Il est ouvert au gouvernement un éredit supplémentaire de cinq millions de francs (5,000,000 fr.) aux mêmes fins que celles indiquées à la loi du 28 décembre 1839. (*Bulletin officiel*, n. 885.)

Art. 2. Ce crédit sera couvert par une émission de bons du trésor à effectuer selon les conditions de la loi du 16 février 1835 (*Bull. offic.*, n. 157).  
Mandons et ordonnons, etc.

250. — 10 MARS 1840. — *Loi portant acte de naturalisation ordinaire du sieur Jean-Guillaume Garnier, professeur à l'université de Gand, né à Reims (France) en 1765 : ledit acte accepté le 15 mars 1840.* (Bull. offic., n. XXXIV.)

251. — 5 AVRIL 1840. — *Loi portant acte de naturalisation ordinaire du sieur Barthélemy-Léopold Grison, ouvrier, domicilié*

*à Ostende, né à Dunkerque (France) ; ledit acte accepté le 30 mai 1840.* (Bull. offic., n. XXXIV.)

252. — 5 AVRIL 1840. — *Loi portant acte de naturalisation ordinaire du sieur François-Alexandre Herwegh, avocat, domicilié à Liège, né à Eupen (Prusse), le 11 décembre 1804 ; ledit acte accepté le 30 mai 1840.* (Bull. offic., n. XXXIV.)

253. — 5 AVRIL 1840. — *Loi portant acte de naturalisation ordinaire du sieur George-Alexandre Tompson, négociant-armateur, domicilié à Bruges, né à Calcutta, aux Indes orientales, le 22 août 1786 ; ledit acte accepté le 30 mai 1840.* (Bull. offic., n. XXXIV.)

254. — 5 AVRIL 1840. — *Loi portant acte de naturalisation ordinaire du sieur Jacques-Corneille Corné, pensionné et ex-receveur des contributions à Buvrinnes (Hainaut), domicilié à Bruxelles, né dans une commune du canton d'Eindhoven (Brabant septentrional) ; ledit acte accepté le 1<sup>er</sup> juin 1840.* (Bull. offic., n. XXXIV.)

255. — 5 AVRIL 1840. — *Loi portant acte de naturalisation ordinaire du sieur Jean-Antoine Frees, employé des douanes à Florenville (Luxembourg), né à Fholen (Zélande), le 23 mars 1790 ; ledit acte accepté le 27 avril 1840.* (Bull. offic., n. XXXIV.)

(1) Présentation à la chambre des représentants le 20 mai 1840. — *Monit.* des 21 et 22 mai. — Rapport par M. Nothomb, le 22 mai. — *Monit.* du 23. — Adoption le 29 mai, à l'unanimité des 59 membres présents. — *Monit.* du 30 mai.

Rapport au sénat par M. Biolley, le 20 juin 1840. — *Monit.* du 21 juin. — Adoption sans discussion le même jour, à l'unanimité des 27 membres présents. — *Monit.* du 21 juin.

(2) « Le crédit de douze millions de francs que vous avez ouvert au gouvernement par la loi du 28 décembre dernier, n<sup>o</sup> 885, est sur le point d'être épuisé. — Dans le but de ne pas être exposés à suspendre les travaux du chemin de fer, faute de disposition légale qui permette à la cour des comptes d'en liquider les dépenses, et afin de n'avoir pas la main forcée par le temps pour la

réalisation de l'emprunt de 90 millions, que nous avons demandé à être autorisés à contracter, nous venons vous prier d'ouvrir au gouvernement un crédit supplémentaire de cinq millions de francs aux mêmes fins que celles de la loi précitée. — Nous vous demandons en même temps l'autorisation d'émettre temporairement et au besoin des bons du trésor pour couvrir ce crédit ; mais nous nous hâtons de dire que, selon toutes les probabilités, il ne sera fait que partiellement emploi de ce moyen, attendu que l'état de la caisse, ou, en d'autres termes, la disponibilité momentanée des ressources déjà votées, pourra permettre de pourvoir aux besoins des chemins de fer jusqu'à ce que les premiers versements de l'emprunt soient effectués. — Exposé des motifs, *Monit.* du 22 mai 1840.